

[Colloque Handicap - 1975-2005-2025 : 50 ans d'action publique sur le handicap en France](#) [1]

## **5 - 6 juin 2025, Paris (75), Ministère du travail, de la santé et des solidarités**

Le 30 juin 1975, la France adopte deux lois le même jour, l'une dite « d'orientation en faveur des personnes handicapées », l'autre « relative aux institutions sociales et médico-sociales ». Au début des années 2000, le cadre juridique est modifié en deux étapes.

En 2002, la France révisé la loi sur les institutions et, le 11 février 2005, elle adopte la loi « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ». En 2025, l'anniversaire de ces trois lois (50 ans pour les deux premières, 20 ans pour la troisième) sera l'occasion de comprendre l'évolution des politiques du handicap en France et de faire un état des lieux sur les conséquences concrètes de l'application de ces lois.

Un appel à contribution est lancé auprès de chercheurs académiques pour proposer un ensemble d'axes de travail non exhaustifs. Les travaux doivent être envoyés au plus tard le 1er septembre 2024 à l'adresse :

[CS-COLLOQUE-HANDICAP-2025@social.gouv.fr](mailto:CS-COLLOQUE-HANDICAP-2025@social.gouv.fr) [2].

[En savoir plus \(handicap.gouv.fr\)](#) [3]

## **Liens**

[1] <https://inshea.fr/fr/content/colloque-handicap-1975-2005-2025-50-ans-d%E2%80%99action-publique-sur-le-handicap-en-france>

[2] <mailto:CS-COLLOQUE-HANDICAP-2025@social.gouv.fr>

[3] <https://handicap.gouv.fr/1975-2005-2025-50-ans-daction-publique-sur-le-handicap-en-france>